

Étape/processus	Exigé Mesures et documents	Résultat requis/norme de rendement	Frais	Échéancier prévu
Demande de préinscription : Établir l'identité auprès de l'Ordre.	Remplir le formulaire en ligne de demande de préinscription et le transmettre avec une copie d'une pièce d'identité avec photo valide.	Formulaire dûment rempli et transmis, y compris une copie d'une d'une pièce d'identité légale du candidat.	Aucun.	3 à 5 jours ouvrables.
Évaluation de l'admissibilité à l'ERA : Éducation a) Évaluation de la formation par une agence tierce d'évaluation des diplômes OU diplôme ou relevé de notes original si la formation a été suivie au Canada. Les documents doivent être envoyés directement à l'Ordre par l'Agence d'évaluation des qualifications ou l'Institution académique canadienne accréditée.	Études suivies à l'étranger : transmettre tous les diplômes officiels, relevés de notes et autres documents requis à une agence d'évaluation des qualifications approuvée par l'Ordre. Vous pouvez accéder à la liste des agences de certification approuvées par l'Ordre en cliquant ici.	Transmettre une preuve d'étude¹ : • Canada : Diplôme de premier cycle de 4 ans. • International : diplôme équivalent au moins à un diplôme de premier cycle de 4 ans.	200 \$ à 300 \$ selon l'agence (frais payés directement à l'agence tierce).	7 à 10 jours ouvrables après réception du rapport d'évaluation ou des relevés de notes. L'Ordre peut avoir besoin d'un délai supplémentaire si des vérifications complémentaires sont nécessaires. <i>L'évaluation des diplômes prend de 15 à 60 jours ouvrables les rapports d'évaluation des diplômes sont généralement reçus par l'Ordre dans les 5 à 15 jours ouvrables suivant la demande.</i>
Évaluation de l'admissibilité à l'ERA : Maîtrise de la langue b) Preuve de la maîtrise de l'anglais ou du français.	Fournir la preuve des compétences linguistiques conformément à la Politique en matière de compétences linguistiques de l'Ordre.	Déclarer la maîtrise couramment de l'anglais ou le français ET fournir une preuve d'éducation indiquant que la langue d'enseignement est l'anglais ou le français OU Présenter les résultats d'un examen de langue approuvé par l'Ordre. Vous pouvez accéder à la liste des examens de langue approuvés par l'Ordre et aux résultats requis en cliquant ici.	200 \$ à 300 \$ si un examen de langue est requis. Le coût varie selon l'agence (frais payés directement à l'agence tierce).	7 à 10 jours ouvrables après réception de la preuve des compétences linguistiques ou des résultats d'un examen de langue fournis directement par un tiers. <i>La notation des examens de langue prend en moyenne 10 à 15 jours ouvrables; l'Ordre reçoit généralement les résultats des examens dans les 7 à 15 jours ouvrables suivant la demande.</i>

¹ *Relevé de notes original ou copie certifiée conforme. Le diplôme doit être obtenu dans une discipline de santé raisonnablement liée à la naturopathie.

Étape 1 : Évaluation des documents.	- Remplir et soumettre le formulaire de documentation des études et de l'expérience (DEE). Vous pouvez obtenir des exemplaires du DEE à applications@collegeofnaturopaths.on.ca. - Fournir des pièces justificatives (relevés de notes, descriptions de cours, expérience professionnelle, etc Guide de DEE de l'ERA).	Preuve substantielle d'une formation pertinente au moyen de programmes d'enseignement antérieurs ou d'une combinaison acceptable de formation formelle et d'expérience professionnelle (voir les listes et descriptions détaillées des domaines de contenu et des exigences dans le GUIDE de DEE de L'ERA).	300 \$ + TVH	2 à 3 mois après réception de tous les documents requis et du paiement des frais. Le délai peut être plus long si des vérifications ou des renseignements supplémentaires sont nécessaires.
Étape 2 : Examen de l'ERA no 1 (Examen des sciences biomédicales de l'Ontario).	- Remplir le formulaire d'inscription à l'examen (évaluation des besoins en matière d'accommodements pour l'examen, etc.) - Payer les frais d'examen. - Passer l'examen.	Réussir l'examen (note minimum de 550).	450 \$ + TVH	2 à 6 mois à compter de l'avis d'admissibilité à l'examen n° 1 de l'ERA. (Deux séances proposées annuellement, tous les 6 mois).
Étape 3 : Examen de l'ERA no 2 (Examen des sciences cliniques de l'Ontario).	- Remplir le formulaire d'inscription à l'examen (évaluation des besoins en matière d'accommodements pour l'examen, etc.) - Payer les frais d'examen. - Passer l'examen.	Réussir l'examen (note minimum de 550).	850 \$ + TVH	2 à 6 mois à compter de l'avis de réussite de l'examen n° 1 de l'ERA. (Deux séances proposées annuellement, tous les 6 mois)
Étape 4 : Élément fondé sur la démonstration : a. Entrevue structurée avec le sous-comité.	Participer à une entrevue structurée de 90 minutes, axée sur les compétences et portant sur l'accès à la profession, avec un sous-comité composé de trois DN évaluateurs de la l'ERA (le sous-comité).	Démontrer un minimum de 75 % des compétences évaluées (comme déterminé par au moins deux des trois évaluateurs).	450 \$ + TVH	2 à 3 mois à compter de l'avis d'admissibilité à l'entrevue avec le sous-comité.

	Une heure de préparation avant l'entrevue avec le sous-comité.			
Étape 5 : Simulation d'un patient type et des interactions associées:	Participer à l'examen de trois simulations d'un patient types et effectuer des examens physiques pertinents et des techniques (« interactions ») sur des modèles réels et simulés. Rédiger le dossier du patient ou les notes « SOAP » et répondre aux questions posées par les évaluateurs sur les diagnostics différentiels et de travail, les plans de traitements et les préoccupations et les indicateurs d'orientation.	Démontrer un minimum de 75 % des compétences évaluées (selon les critères d'évaluation des compétences).	1 300 \$ + TVH.	2 à 4 mois à partir de l'avis d'admissibilité à la simulation d'un patient type et des interactions associées suite à la réussite de l'entrevue structurée.